



DÉSINFECTANT BACTÉRICIDE - VIRUCIDE - LEVURICIDE

B	V	L
0,75 %	1 %	0,50 %



OBJECTIF

Désinfectant à large spectre pour les bâtiments d'élevage et industrie Agro-alimentaire.

- Bactéricide
- Virucide
- Levuricide

COMPOSITION

Pour 100 g de produit :

- Chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium : 1,50 g
- Chlorure de benzylalkyl dimethyles: 8 g
- Glutaraldéhyde : 13 g
- Excipients: tensio-actifs, q.s.p

MODE D'UTILISATION

Appliquer SEPTISANE :

- En pulvérisation à 1% sous forme liquide ou sous forme de mousse, diluer **SEPTISANE** à 1 %.



Tableau de dosage pour la désinfection des surfaces en volaille chair

Surface au sol	Type de sol	Vol. d'eau	Vol. de SEPTISANE à 1%
1000 m ²	Terre Battue	450 litres	4,5 litres
1000 m ²	Béton	750 litres	7,5 litres



Tableau de dosage pour la désinfection des surfaces en porc

Nombre de places	Surface dév.	Vol. d'eau	Vol. de SEPTISANE à 1%
Maternité : 10	240 m ²	72 litres	0,72 litres
Post-Sevrage : 100	150 m ²	45 litres	0,45 litres
Engraissement : 100	300 m ²	90 litres	0,9 litres





DÉSINFECTANT BACTÉRICIDE - VIRUCIDE - LEVURICIDE

RÉGLEMENTAIRE

Produit biocide à usage réservé aux professionnels.

TP3 : usage vétérinaire : désinfection des logements des animaux domestiques, des matériels d'élevage, des véhicules de transport des animaux.

TP4 : désinfection des surfaces et matériels en contact avec les denrées alimentaires (rinçage à l'eau potable obligatoirement après traitement).

PRÉCAUTIONS EN ÉLEVAGE

Attendre le séchage complet du bâtiment avant l'arrivée des animaux (24 à 48 heures). Rincer le matériel à l'eau après utilisation.

Le rinçage à l'eau est obligatoire pour toute surface en contact avec des denrées alimentaires.

pH à 1 % = 4,4

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Toujours lire l'étiquette, la fiche de sécurité et toute autre information sur le produit avant utilisation. Lors de l'utilisation de **SEPTISANE**, il est indispensable de revêtir les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés:



Combinaison chimique
type 4 à usage unique.



Gants nitrile EN 374 (à
changer tous les 5 ans ou des
l'apparition de signes d'usures)



Masque visière



Lunettes de protection



Bidon

5 kg

23 kg

Fût

220 kg